

Mamoudzou, le 29 août 2019

# ÉVOLUTION DES CONDITIONS DE LOGEMENT À MAYOTTE

En 2017, Mayotte compte 63 000 résidences principales. Les constructions fragiles (maisons en tôle, bois, végétal ou terre) constituent près de quatre logements sur dix, comme vingt ans auparavant.

## Les constructions fragiles persistent

En 2017, le parc de logements de Mayotte reste constitué d'un habitat à deux facettes : des constructions fragiles (maisons en tôle, bois, végétal ou terre) perdurent à côté de bâtiments plus solides en dur. La part des habitations fragiles – quatre sur dix depuis 1997 – ne diminue pas, car il s'en construit toujours beaucoup. Ces habitations répondent en effet rapidement aux besoins en logements des nouveaux arrivants, en particulier des nombreux immigrants venus des Comores entre 2012 et 2017.

## Les étrangers sont les plus mal logés

En 2017, 65 % des personnes de nationalité étrangère habitent dans une maison en tôle, contre 25 % des Français nés à Mayotte ou à l'étranger, et seulement 3 % des Français nés en métropole ou dans un autre DOM. Moins souvent en emploi, les étrangers ont des conditions de logement plus difficiles. L'habitat en tôle se concentre sur Mamoudzou et les communes avoisinantes, où les ressortissants étrangers sont plus nombreux.

## 81 000 habitants sans eau courante dans leur logement

L'accès à l'eau courante reste une problématique majeure à Mayotte : en 2017, 29 % de logements sont toujours dépourvus d'eau courante, soit une part deux fois plus élevée qu'en Guyane. Au total, 81 000 habitants de Mayotte sont concernés. Alors que l'accès à l'eau s'était fortement amélioré de 1997 à 2012, le nombre de logements sans eau courante progresse de nouveau entre 2012 et 2017, avec les nombreuses constructions récentes en tôle. Enfin, 1 600 ménages doivent se résoudre à s'approvisionner dans une rivière ou un ruisseau ; le risque sanitaire associé à ce moyen d'approvisionnement peut toucher 7 300 habitants dont 1 450 enfants de moins de 5 ans.

## Des conditions de logement difficiles, mais qui s'améliorent dans les logements en dur

Le confort des logements est encore sommaire en 2017. En plus de la problématique de l'accès à l'eau, le raccordement électrique des logements n'est pas généralisé. Le confort sanitaire de base est aussi peu répandu : dans 60 % des logements, il manque au moins l'eau courante ou des toilettes ou une douche.

Dans les logements en dur, les conditions de vie sont néanmoins plus favorables et en nette amélioration. L'accès à l'électricité y est quasi généralisé depuis 2007, tandis que l'eau courante est dorénavant présente dans neuf logements sur dix. Le confort sanitaire de base équipe davantage de logements en dur en 2017 qu'en 2002 (63 % contre 25 %). Les ménages habitant dans des logements en dur sont aussi plus équipés que par le passé. En particulier, la climatisation poursuit sa progression : 36 % des logements en dur possèdent au moins une pièce climatisée en 2017, soit une part comparable à celle des Antilles.

## Les données du Recensement 2017 sont en ligne

Cette étude sur les conditions de logement s'appuie sur les résultats du Recensement de la population 2017. En complément, 133 tableaux issus de ce recensement sont mis à disposition gratuitement sur le site internet de l'Insee :

> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4199262?sommaire=4199393>

Ils permettent d'accéder à des informations détaillées par commune ou village sur la population et les logements.

# Conditions de logement à Mayotte en 2017



## Des conditions de logement difficiles



Les étrangers sont les plus mals logés



La moitié des logements sur Mamoudzou sont des maisons en tôle

Forte concentration de l'habitat fragile sur Mamoudzou



## Des conditions de vie qui s'améliorent dans les logements en dur



Contact presse: 06 39 69 27 17 – [jamel.mekkaoui@insee.fr](mailto:jamel.mekkaoui@insee.fr)  
[@InseeOI](https://twitter.com/InseeOI)